

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

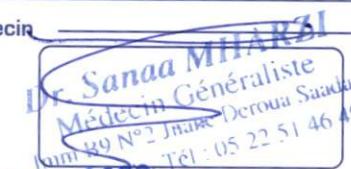
Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	01386	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		LORADI BRAHIM	
Date de naissance :		HES lohissement elwafan anhi DEROUA 01.06.1983	
Adresse :			
Tél. :		06 61 30 89 29	Total des frais engagés : 1135,110 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27 Sept 2023

Nom et prénom du malade : LAAOUI LATIFA

Age: 68

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Pharyngite + Suivi DTZ

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Djer

Le 27 Sept 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 Sept 2023	L	1	# 150,00	Dr. Sanaa Mharzi Imm. BY N° 1 Inayat DEROUA - Tel : 05 22 51 49
10 Octo 2023	Perhos	1	# 00	Dr. Sanaa Mharzi Médecin Généraliste Imm. BY Inayat Derroua Siada Tel : 05 22 51 46 49

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
24A Moussemene PHARMACEUTIQUE ET WAFEA FAX : 05.22.53.20	27-01-23	219,60
24A Idrissene Djerba PHARMACEUTIQUE	22-01-23	76,58

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

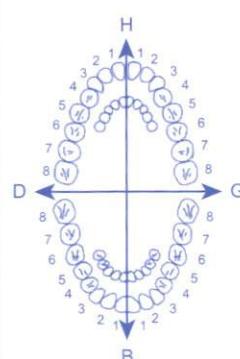
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Sanaa MHARZI



Médecine Générale

Diplômée de la Faculté
de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca

Diplôme Universitaire en Diabétologie

Diplôme Universitaire de Nutrition
et Thérapeutiques Métaboliques

Suivi de Grossesse

ECHOGRAPHIE

الدكتورة سناه ام حزمي

الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في أمراض السكري

دبلوم جامعي في التغذية و أمراض الأيض

متابعة الحمل

الفحص بالصدر

Date: 12.7. SEPT. 2023

Mme LAAOUIS lehfe

PHARMACIE EL OUMOURA
244 lotissement el wafaa
Deroua
Fix: 0522.53.20.54

Agel 15 jeûn plato

158.30

Augmentin 300:

2cp

x 2 lg

NS
153

Liforine C 1000,

20.0

1000g 15

NS
153

Felorex Adulte, 1

219.60

46,00
LOT: 22008
PER: 08/24
PPV: 46DH00

PPV: 138,80 DH
LOT: 651020
PER: 10/24

PPV: 15DH30
EXP: 04/2026
LOT: 340372

PHARMED LOT: 4349
UT.AV: 05-26
PPV: 20DH00

Dr. Sanaa M
Médecin Général

DIABETOLOGUE-NUTRITION
0522 51 46 48

عمارة B9 رقم 2 جنان الدروة دار السعادة الدروة

Imm B9 Appt N°2 Jnane Deroua Dar Saada Deroua.

Tél.: 05 22 51 46 49 - Mail: Dr.mharzisanaa@gmail.com

Dr. Sanaa MHARZI



الدكتورة سناه ام حارزي

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté
de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca

Diplôme Universitaire en Diabétologie

Diplôme Universitaire de Nutrition
et Thérapeutiques Métaboliques

Suivi de Grossesse

ECHOGRAPHIE

الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في أمراض السكري

دبلوم جامعي في التغذية و أمراض الأيض

متابعة العمل

الفحص بالصدى

Date : 10 Octo 2023

Dr. Sanaa MHARZI
Médecin Généraliste
Imm. B9 N°2 Jnane Deroua Saada
DEROUA Tél. 05 22 51 46 49
78.70 ar

LATIFA

1.1

Diamicet 60 mg ,

6x23.00

PHARMACEUTIQUE
244 lotissement el wafaa
Deroua 15.22.53.20.54

1003ms

2.1

Rheologum 1000 mg ,

1cp

x215 AR Ry

4x Mo. 10

1003ms

3.1

OPRIK

1cp

1003ms

765,80

1cp

1cp

عماره B9 الشقه رقم 2 جنان الدروة دار السعادة الدروة .

Imm B 9 Appt N°2 Jnane Deroua-Dar Saada Deroua.

Tél. : 05 22 51 46 49

Dr. Sanaa MHARZI
Médecin Généraliste
Imm. B9 N°2 Jnane Deroua Saada
DEROUA Tél. 05 22 51 46 49

LOT 230751
EXP 04/2026
PPV 28.00DH

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Odril 4mg gelule b28 mv
P.P.V : 110,10 DH
6 118001 183920

LOT 221672
EXP 12/2025
PPV 28.00DH

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Odril 4mg gelule b28 mv
P.P.V : 110,10 DH
6 118001 183920

LOT 230753
EXP 05/2026
PPV 28.00DH

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Odril 4mg gelule b28 mv
P.P.V : 110,10 DH
6 118001 183920

28,00

28,00

28,00

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Odril 4mg gelule b28 mv
P.P.V : 110,10 DH
6 118001 183920

78,70

78,70

242600060-02